



Projet Pédagogique ALAE Simon Boussiron

**Périscolaire: élémentaire
Année 2025/2026**



Sommaire

• CONTEXTE P.3

Le territoire	p.3
le PEDT	p.3
l'association Cap animation	p.4
Du projet éducatif au projet pédagogique	p.5
Les Partenaires.....	p.6

• DIAGNOSTIC P.7

La situation géographique	p.7
Le public accueilli	p.7
Les publics aux besoins particuliers	p.7

• L'ALAE p.8

contexte règlementaire.....	p.8
Fonctionnement.....	p.8
• le matin	p.8
• le midi (repas & activités).....	p.8-9
• le soir	p.10

• LES MOYENS PEDAGOGIQUESp.11

Les moyens humains.....	p.11
Les moyens financiers	p.11
Caractéristiques des locaux et espaces.....	p.11

• LA PLACE DE L'ENFANT ET SA PARTICIPATION ACTIVE AU SEIN DE NOS ACCUEILSP.12

Autonomie au sein de l'accueil de loisirs.....	p.12
L'enfant acteur de ses loisirs.....	p.12
L'aménagement de l'espace.....	p.12
Affirmer son individualité au sein du groupe.....	p.13

• L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUEP.14

Le rôle du directeur.trice.....	p.15
Le rôle de l'adjoint.e	p.16
Le rôle de l'animateur.trice.....	p.17

• LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUESp.18

• ZOOM SUR QUELQUES PROJETS p.19

• LA COMMUNICATION P.20

• L'EVALUATIONP.21

• LEXIQUEp.23

CONTEXTE

Le territoire

Perpignan est une commune du Sud de la France, préfecture du département des Pyrénées Orientales dans la région Occitanie anciennement appelée Languedoc Roussillon, située au centre de la plaine du Roussillon.

Perpignan s'étend du Nord au Sud sur près de 14 kilomètres et d'Est en Ouest sur près de 12 kilomètres. Sa superficie est de 68.1 km² et compte aujourd'hui près de 121.139 habitants. (Source Insee-2024)

Perpignan est une Communauté urbaine qui regroupe 36 communes en périphérie urbaine sous le nom de Perpignan Méditerranée Métropole.

L'ensemble des actions de la communauté urbaine convergent vers un seul objectif : le développement durable du territoire.

Le PEDT

Le PEDT de la ville de Perpignan regroupe l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire (services publics d'Etat, collectivités locales, associations d'éducation populaire, structures culturelles et sportives, parents et enfants) afin de construire ensemble un état des lieux et de définir des objectifs communs dans l'intérêt des enfants scolarisés sur le territoire.

Il s'étend sur l'ensemble de la Ville en direction des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans et constitue un programme d'actions éducatives qui repose sur des valeurs fortes telles que la lutte contre les inégalités, l'accès à tous aux apprentissages et aux connaissances, à la culture, aux sports...

La politique éducative de la ville de Perpignan et de l'ensemble de ses partenaires est contractualisée par le PEDT. Il engage les partenaires à construire une politique éducative concertée et à y affecter les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

Depuis 2010, le service Enfance de la Mairie de Perpignan a mis en place un découpage territorial regroupant plusieurs quartiers.

La ville a confié une partie de la gestion pédagogique, humaine et financière aux associations d'éducation populaire.

Depuis la rentrée de septembre 2024, l'association Cap Animation est devenue Co-gestionnaire des ALAE du secteur Est ainsi que de l'ALSH Simon Boussiron, en partenariat avec la municipalité, par délégation des services publics.

Le PEDT s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.



“L’association Cap’Animation est née de notre volonté commune de participer au développement local et durable du territoire catalan, à travers des actions culturelles, éducatives, écologiques, sportives, inclusives et citoyennes. C’est notre rencontre, celle d’acteurs locaux, engagés de longue date dans l’animation culturelle du territoire catalan et de professionnels de l’animation socioculturelle à l’échelle de la méditerranée qui constitue l’acte fondateur du projet que nous souhaitons porter ensemble.

En effet, l’association, s’appelait à sa création Handi Animation de façon à prioriser l’inclusion des enfants en situation de handicap. Au fil des ans et de son évolution, les dirigeants de l’association ont souhaité l’ouvrir à de nouvelles collaborations et élargir son champ d’action sans stigmatiser les personnes en situation de handicap en les nommant comme telles, mais plutôt en réunissant les conditions de l’inclusion par l’immersion avec le public.”

(source issue du projet associatif de Cap’Animation)

Les valeurs portées ensemble

» » L’ouverture au monde
et à tous

» » Liberté,
égalité, fraternité

» » L’altruisme

» » Le partage

» » La laïcité

Le projet pédagogique est un document unique à chaque établissement d'accueil. Il est conçu et mis en place par la directrice de l'accueil en collaboration avec l'équipe d'animation.

Issu du projet éducatif de l'association, il décline la mise en œuvre détaillée des valeurs et intentions éducatives de chaque directeur. Il se veut également évolutif, tout au long de l'année, car nous prenons en compte les besoins et changements nécessaires au bon déroulement de notre accueil.

L'équipe d'animation doit s'en emparer, le comprendre et s'en inspirer afin d'assurer une cohérence entre les actions menées sur le terrain et son Projet Éducatif dont les engagements et axes de travail sont les suivants:



Cap sur le monde
Cap sur la nature
Cap sur la citoyenneté
Cap sur le vivre ensemble
Cap sur la science
Cap sur le plaisir



> La SDJES

Elle fixe un cadre et met en place une législation et réglementation à respecter concernant les accueils collectifs de mineurs. La SDJES met également à disposition des intervenants sportifs diplômés d'État qui proposent des séances sur le temps péri et extrascolaires.

> La Ville de Perpignan

Elle propose de participer toute l'année à des actions transversales en lien avec le Projet Educatif Local tels que " les droits de l'enfant", les projets autour de la santé et l'alimentation (Fresh' Attitude, la semaine du goût), les projets autour de la culture et du patrimoine, des sorties culturelles, des spectacles vivants...)

Elle finance des intervenants sur chaque période de vacances scolaires afin de faire bénéficier aux enfants de l'accueil de loisirs d'initiations à de nouveaux sports ou projets innovants. Cela nous permet de proposer des activités variées et enrichissantes.

La Ville de Perpignan dispose également de différents services municipaux dont nous sommes partenaires:

- le service des sports (piscine du Moulin à vent, Parc des Sports).
- le service technique (qui s'occupe de l'entretien et réparation des locaux mais aussi la mise à disposition de matériel nécessaire)
- la police municipale (qui possède un rôle de prévention et que nous sollicitons également sur nos projets en lien avec le harcèlement scolaire)

> La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Elle est un partenaire important, qui aide au financement de l'accueil et qui a un droit de regard sur le projet pédagogique, le règlement de fonctionnement et sur la grille des tarifs des accueils de loisirs de la ville.

Elle propose également une « aide financière à l'investissement » pour des frais d'aménagement et de matériel et attribue une aide de fonctionnement, PSO (Prestation de Service Ordinaire).

Ces aides sont attribuées aux structures conventionnées avec la CAF

> Les familles

Elles sont nos premiers partenaires éducatifs. En effet, l'espace familial est l'environnement le plus important et essentiel au sein duquel l'enfant va se construire. C'est pourquoi il est nécessaire et important d'accorder une place aux parents dans nos accueils.

> L'école

Nous sommes associés à l'école et par conséquent avons la volonté de travailler en lien avec toute l'équipe éducative. Il s'agit d'adopter un langage commun, des valeurs communes et de les faire partager aux enfants accueillis par le biais de projets qui ont du sens. C'est pourquoi, nous souhaitons chaque année, échanger régulièrement avec les enseignants et partager des projets communs à destination de notre public.

> Le pôle ressources Hand'Avant 66

Depuis 2011, cette association œuvre afin de faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap au sein de nos accueils de loisirs. Il tend à favoriser la continuité éducative entre les parents et les professionnels de l'enfance par le projet d'accueil des enfants à besoins particuliers.

Nous faisons régulièrement appel à eux ainsi qu'aux autres structures qui favorisent l'inclusion de ces enfants au sein de notre accueil (ITEP, CMP, SESSAD...) Ces derniers sont des ressources importantes pour notre équipe, autant dans les conseils qu'ils prodiguent, et grâce aux échanges et aux formations d'équipes qu'ils proposent.

DIAGNOSTIC

La situation géographique

L'ALAE Simon BOUSSIRON se situe dans le quartier Clos Banet de la ville de Perpignan, qui est à la fois limitrophe avec le cœur de la ville et le quartier Saint Jacques, mais également à la limite sud de la ville.

L'accueil de loisirs est situé en pleine zone pavillonnaire, dans les locaux de l'école élémentaire Simon BOUSSIRON. Néanmoins, aux alentours, on y trouve des résidences HLM telles que le Belvédère ou Bellevue, cette dernière étant la plus importante. A deux pas de la structure, se trouve le gymnase du Clos Banet, un plateau sportif et un city stade. Nous avons pour habitude de nous rendre au Parc St Vicens, non loin de l'accueil de loisirs ainsi qu'au Bois des Chênes considéré Protection des Oiseaux, afin d'y organiser des grands jeux dans un cadre plaisant. Ces lieux permettent également aux enfants de s'ouvrir sur un environnement naturel et de s'inscrire dans nos actions pour le développement durable.

Le public accueilli

L'accueil de loisirs reçoit des enfants du quartier. Les enfants accueillis sont issus d'horizons sociaux et d'origines différentes. Cette rencontre favorise le partage interculturel et une vie en harmonie dans le respect de l'autre et de ses différences.

Sur l'école, il y a 179 inscrits en élémentaire.

Plus de la moitié des enfants scolarisés sont inscrits sur les temps périscolaires. L'effectif est plus important sur le temps du midi (125 enfants en moyenne, 50 enfants le matin, 55 enfants le soir).

La majorité des familles du quartier Clos Banet est composée des deux parents qui travaillent et les enfants ont un repère et un cadre fixe à la maison.

On peut remarquer d'ailleurs qu'au sein de l'accueil de loisirs, les problèmes liés à la violence ou l'agressivité sont moindres pour ces enfants.

Cependant, il y a certains enfants en manque de repères éducatifs qui trouvent leurs moyens d'expressions en adoptant parfois une position de leader et communiquent bien souvent par des insultes ou des coups.

Nous pouvons dire que le regroupement de ces différentes structures implantées dans des quartiers de niveau social différent permet une mixité sociale importante au niveau du public accueilli.

Ainsi, cette mixité de publics issus de classes sociales différentes nous amène, en tant qu'acteurs éducatifs, à diriger nos objectifs vers le partage, le vivre ensemble, l'apprentissage des règles de vie en collectivité.

Accueil des publics aux besoins particuliers

Plusieurs enfants possèdent des PAI (allergies alimentaires, asthme ou prise de médicaments...)

Un RDV est fixé en début d'année avec la directrice de l'école de l'enfant, le médecin scolaire, la famille et la directrice de l'ALAE/ALSH.

Une trousse de secours supplémentaire est généralement demandée pour le personnel ALAE/ALSH avec une copie du PAI. Les équipes d'animation sont informées régulièrement sur les modifications ou informations importantes à retenir concernant ces enfants. Plusieurs membres des équipes sont formées et détiennent le PSC1 voire même certains diplômes de secours supplémentaires (PSE1, PSE2, pompier volontaire)

Il peut nous arriver d'accueillir des enfants en situation de handicap. Très portés sur les valeurs de l'inclusion, nous nous efforçons de mettre des moyens en œuvre afin de faciliter leur accueil et de les faire participer au mieux à la vie en collectivité.

L'ALAE

Contexte réglementaire

Le temps périscolaire est celui qui se déroule les jours d'école.

Le taux d'encadrement en ALAE: 1 animateur pour 14 enfants le midi, 1 animateur pour 18 enfants le soir. Le temps de matin n'est pas considéré comme un ALAE, c'est un temps d'accueil, de garderie. Il est mis à disposition par la Ville de Perpignan et c'est l'association cap Animation qui en a la gestion. Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 20 enfants.

Fonctionnement

L'Accueil de Loisirs Associé à l'école dit ALAE est un temps de transition, une passerelle entre la famille et l'école dans un temps donné. Les locaux sont mutualisés avec l'école.

C'est un lieu d'épanouissement, de socialisation et d'apprentissage autour d'activités, de créations, de découvertes, de compréhension du monde.

L'ALAE Boussiron accueille les enfants de l'école élémentaire durant le temps du midi de 11H45 à 13H50 et le temps du soir de 17H00 à 18H15. L'accueil du matin a lieu de 7H45 à 8h35.

Les inscriptions et règlements aux temps périscolaires s'effectuent en mairie ou via le portail famille.

Le matin:

Le temps du matin, les enfants arrivent avec des besoins différents ; besoin de calme pour certains, de se dépenser pour d'autres, de ce fait notre organisation permet de mettre en place différents espaces:

- un coin calme (lecture, dessin, discussions...),
- un coin jeux de société,
- un pôle extérieur si le temps le permet.

Un accueil est proposé au portail par un animateur positionné chaque jour. Les enfants peuvent ensuite se rendre dans la salle d'activité ou sur les pôles jeux extérieurs.

Le midi:

Le temps du midi, les enfants sont accueillis au sortir de la classe. Cela induit un besoin de se dépenser mais aussi de se reposer. De ce fait notre organisation tient compte des besoins de chacun. Ils peuvent choisir de participer aux activités proposées ou bien "ne rien faire" et se retrouver entre copains.

Les animateurs récupèrent les enfants inscrits en cantine dans leur classe à la sortie.

Nous fonctionnons selon 2 services cantine, 4 classes mangent au premier service de 11H50 à 12H40. 4 classes sont sur le 2nd service de 12H45 à 13H35.

Les enfants prennent leur repas suivant l'ordre de passage des classes et participent aux activités sur les temps intermédiaires du repas.

Le repas:

Il fonctionne en self sur l'A.L.A.E.

La cantine peut accueillir au maximum 72 places assises, 180 enfants sur tout le service.

Des lavabos sont à disposition des enfants dans la cantine pour l'hygiène de ces derniers avant et après le repas.

Les animateurs encadrent le repas des enfants et les incitent à déguster chaque plat proposé.

Les adultes présents sont les 4 cantinières et 4 animateurs pour l'encadrement pédagogique du repas en élémentaire.

Nous considérons que tous les enfants inscrits sur la structure doivent pouvoir manger le repas qui leur est proposé ou du moins goûter à chaque plat, sans distinction de cultures, de religions ou de choix alimentaires.

Des repas classiques ou végétariens sont servis aux enfants, de même des P.A.I sont mis en place avec la famille et le médecin scolaire pour toute allergie alimentaire. Cette année, nous avons un PAI pour allergie alimentaire.

L'école et l'accueil de loisirs sont le reflet de la société laïque dans laquelle nous vivons.

Afin que les cantinières puissent donner le bon menu à chaque enfant, des glaçons en forme de fruits sont à disposition à l'entrée de la cantine pour ceux qui prennent un repas végétarien. Chaque enfant concerné en prend un et le pose sur son plateau afin que les cantinières leur attribuent le bon menu.

Si les quantités le permettent, les enfants qui le souhaitent peuvent se resservir. Le pain et l'eau sont à disposition.

Les animateurs accompagnent les plus petits dans le découpage de la viande si besoin...

Un animateur est positionné à l'entrée de la cantine afin de procéder au double appel et s'assure à la fin du service que tous les enfants aient bien pris leur repas.

Il veille également à ce que chaque enfant se soit lavé les mains avant le repas et pose ses vestes, casquettes, chapeau sur les portes manteaux prévus dans la cantine.

Les activités:

Plusieurs activités souhaitées par les enfants sont proposées ainsi que des projets spécifiques à thème en lien avec le projet pédagogique de la structure. (cf. les projets)

Elles sont proposées aux enfants sur les temps méridiens. Ces thèmes peuvent évoluer pendant l'année selon le souhait des enfants.

A la fin de chaque activité, les animateurs rangent avec les enfants les lieux d'activités afin de les laisser dans l'état où ils étaient. Les animateurs prennent également le soin de faire un petit retour au calme de 5 min avant le retour en classe de l'après-midi.

Cette année, nous souhaitons travailler un axe important sur l'ALAE qui concerne le climat scolaire et périscolaire. En effet, nous avons pu constater sur les années précédentes qu'une montée de violence s'était instaurée au sein de notre accueil. Certains enfants répondent trop souvent par les insultes, les coups ou les menaces. Le manque de respect a été très prononcé autant envers les enfants qu'envers les adultes.

Dans cet objectif, nous travaillons régulièrement en réunion d'équipe sur les règles de bien vivre ensemble au sein de l'ALAE et souhaitons vraiment avoir un langage commun avec les règles au sein de l'école.

Nous souhaitons également responsabiliser les enfants durant le temps de restauration. C'est pourquoi, afin de réguler le bruit en cantine, nous avons établi ensemble (animateurs.trices et enfants) les règles de bien vivre ensemble durant tous les temps.



Le temps du soir

A la sonnerie de 17h00, les enfants descendent des classes accompagnés de leurs enseignants puis ceux inscrits au périscolaire se dirigent vers l'ALAE où les animateurs les attendent. Ces derniers sont positionnés dans la cour et rassemblent les enfants en 3 groupes :

- CP
- CE1/CE2
- CM1-CM2

A partir de 17h00, un départ échelonné est prévu jusqu'à 18h15. Les parents peuvent donc récupérer leurs enfants à tout moment sur ce temps-là.

Un temps de goûter est proposé à 17h15 par les animateurs sur ce temps-là (pain confiture, chocolat ou fruits de saison...)

En collaboration avec l'équipe enseignante nous avons mis en place de 17h30 à 18h00 un espace leçons les lundis et jeudis. Ce temps permet aux enfants de faire leurs devoirs accompagnés si besoin d'un animateur pour les aider.

En effet, cet atelier est important pour les enfants et fortement sollicité par les parents.. Les mardis et vendredis des activités ludiques sont proposées jusqu'à l'arrivée de leur parents sous forme de pôles (ludothèque, artistique ou jeux libres)

Chaque soir, un animateur est positionné au portail pour l'accueil des familles. Chaque membre de l'équipe possède un talkie walkie afin de communiquer sur ces départs de manière organisée. Les enfants peuvent selon leurs envies et besoins, se retrouver chaque soir entre eux et discuter, ou bien participer à des petits ateliers, ou tout simplement jouer avec la malle sportive mise à disposition.



LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les moyens humains

L'équipe d'animation intervenant sur l'ALAE élémentaire se compose de 8 animateurs, 1 directrice et 1 adjointe sur le midi. 4 animateurs et 1 directrice sur le temps du soir.

L'équipe éducative se compose de 9 enseignants dont la directrice de l'école élémentaire.

Les autres personnels intervenants au sein de l'école à nos côtés sont les suivants:

- L'association des parents d'élèves de l'école primaire
- La psychologue scolaire et les personnel du RASED
- Les agents de restauration (Sym Perpignan Méditerranée)
- Les agents du service entretien (de la société ATTALAN Propreté)
- Le gardien de l'école, Mr Jean Daniel Cruz

Les moyens financiers

Un budget pédagogique est attribué par Cap Animation pour le fonctionnement de l'ALAE

Une répartition budgétaire se fait par le directeur en fonction des besoins pédagogiques de l'ALAE.

Le budget de cette année est de 0.20 cts de l'heure/par enfant en périscolaire (ALAE) soit 1,60 euros par jour environ.

Des subventions supplémentaires peuvent être accordées pour des projets spécifiques ou des actions par la SDJES ou la Ville de Perpignan.

Caractéristiques des locaux et espaces

L'ALAE Simon Boussiron est composé de:

- une salle d'activité/ bureau de la directrice qui sert également au temps de repos et coin infirmerie pour les enfants blessés ou malades
- Espace BCD : temps du matin, temps du soir, espaces de jeux en autonomie : lecture, jeux de société, activités manuelles
- une salle de motricité
- des sanitaires adaptés
- des locaux attenants comprenant une grande salle d'activité, une cuisine, des sanitaires filles et garçons et handicapés, espace de jeux en autonomie, activités manuelles, temps du soir
- une grande cour extérieure
- un potager et coin jardin
- une cantine

LA PLACE DE L'ENFANT

Autonomie au sein de l'accueil

Nous souhaitons mettre en place avec la Directrice de l'école et en concertation avec les enseignants, des délégués de classes de CE2, CM1 et CM2. Nous les rencontrerons une ou 2 fois par cycle afin qu'ils puissent, une fois après en avoir débattu en classe avec leurs camarades exprimer leurs souhaits d'aménagement ou des propositions visant à améliorer leurs vie sur l'école et l'ALAE. Lors des projets mis en place sur les temps méridiens, des conseils d'enfants sont proposés afin d'entendre la parole de chacun, leur permettre de s'exprimer et d'affirmer leurs opinions. Au travers d'échanges en collectif, nous mettons en place une organisation commune qui leur ai bénéfique, autant sur les points de vue des espaces que sur le bien-être au sein du périscolaire. Nous échangeons également sur leurs souhaits de proposer certaines activités sur l'ALAE, ce qui permet de leur laisser une place à part entière au sein de notre accueil. C'est également une manière de les faire participer indirectement à l'élaboration de notre projet pédagogique mais également de les rendre acteurs de leurs loisirs.

L'enfant acteur de la vie de l'accueil de loisirs

Les règles de vie : elles ont pour objectif de bien vivre ensemble, elles sont tout d'abord discutées en petits groupes puis s'effectue une mise en commun, idem pour la définition des sanctions.

Elles sont ensuite affichées dans l'accueil et signées par tous les enfants en signe d'acceptation.

Cependant celles-ci doivent se présenter d'une façon ludique et originale, visuelle (affichage) afin de susciter l'intérêt chez l'enfant.

Les règles de vie peuvent évoluer selon certains cas ou conflits faisant l'objet d'une discussion en grand groupe.

De nouvelles règles sont mises en place, car de plus en plus d'enfants disposent d'un téléphone portable. Nous avons décidé de ne pas les autoriser sur l'accueil de loisirs, ni sur l'ALAE, d'un commun accord avec les parents.

Si ces règles de vie ne sont pas respectées, elles seront discutées avec les animateurs et le ou les enfants concernés. S'ils ne montrent pas de changement de comportement, les familles seront mises au courant.

Les sanctions les plus importantes peuvent être l'exclusion temporaire ou définitive de l'accueil suivant la gravité de la faute. Aucune décision ne sera prise sans concertation des enfants concernés et de leurs parents. Ainsi chaque enfant apprendra à se responsabiliser, à respecter les autres et son lieu de vie.

Un règlement interne des ALAE est mis en place par la municipalité à destination des familles et des enfants.

L'aménagement de l'espace

L'enfant doit avoir un cadre de vie agréable dans l'accueil de loisirs, il sera acteur de l'aménagement des locaux afin de mieux se les approprier et les respecter. De même chacun à tour de rôle pendant une période est responsable du coin qui lui est approprié et en est le gérant.

Chaque tranche d'âge devra définir ses espaces et les aménager, rendant leur lieu de vie plus en harmonie avec leurs attentes et leurs envies. Ces aménagements permettent aux enfants d'avoir de meilleurs repères dans l'accueil de loisirs.

Nous souhaitons, permettre aux enfants de s'approprier l'espace extérieur des locaux en y installant un coin potager, des arbres fruitiers et un espace de biodiversité.

Affirmer son individualité au sein du groupe

L'enfant doit avoir le choix dans les activités proposées à l'accueil de loisirs. Il doit pouvoir se reconnaître des compétences par le biais d'activités manuelles, sportives, d'expression corporelle et de découverte de son environnement.

L'enfant doit pouvoir exprimer ses besoins, ses désirs, ses problèmes par la mise en place de réunions de régulation à tout moment si nécessaire. Cependant l'animateur doit être à l'écoute de l'enfant à tout moment de la journée, il doit gérer des temps de discussion en individuel pendant ou après les activités.

Il permet que chaque acteur puisse soumettre au grand groupe ses propositions, critiques, et félicitations.

Cette réunion permet de régler les conflits en grand groupe, d'apporter des solutions appropriées, et ainsi de faire avancer le fonctionnement de l'accueil en direction des besoins des enfants.

L'ensemble de cette démarche étant votée démocratiquement par l'ensemble des enfants.

L'enfant a aussi la possibilité de ne pas participer à une activité proposée, dans ce cas là deux coins en autonomie sont mis à disposition : un coin ludothèque et un coin bibliothèque/jeu en autonomie. Ce dispositif est proposé pour que l'enfant ne soit pas obligé de faire une activité qui ne lui plaît pas et donc de gêner l'ensemble du groupe par son comportement réfractaire. Maintenant il reste aussi aux animateurs à se poser les questions : l'animation proposée est-elle adaptée ? La présentation est-elle motivante ou pas ?

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le dispositif ALAE/ALSH nous permet d'avoir une vision plus globale sur le public du quartier.

De par notre implication sur l'accueil de loisirs et l'école, nous avons instauré un climat de confiance envers les familles.

Nous accordons beaucoup d'importance aux relations avec les familles afin de mieux faire comprendre nos actions en direction de leurs enfants, et également pour analyser le contexte familial dans le but d'ajuster au mieux nos interventions.

Les deux temps d'intervention liés (enfants/familles) nous permettent d'apporter du temps dans les relations avec les enfants et les adultes.

L'équipe d'animation a aussi pour rôle d'être complémentaire de l'équipe enseignante.

Nous souhaitons que la collaboration enseignants/animateurs soit mise en valeur lors de la mise en place de projets éducatifs en commun sur tous les temps de vie des enfants.

De par nos différentes façons d'intervenir, les enfants peuvent avoir des comportements distincts, ce qui permet à l'équipe éducative (animateurs/enseignants) de percevoir l'enfant sous plusieurs facettes et donc d'avoir une analyse plus affinée sur leurs comportements.

L'équipe ALAE, périscolaire se compose de :

**Une directrice
(BAFA, BAFD, BPJEPS)**

**Une adjointe
(BPJEPS)**

**3 animatrices le MATIN
(diplômées BAFA)**

**8 animateurs.trices le MIDI
(7 diplômes BAFA
dont 1 CPJEPS,
1 non diplômé)**

**4 animateurs.trices le SOIR
(diplômés BAFA)**

- Elaborer, mettre en place et piloter en équipe le projet pédagogique dans le respect et la promotion des valeurs de l'organisateur
- Effectuer les tâches administratives et rendre régulièrement compte de ses actions aux coordinateurs de l'association
- Etre garant de la bonne gestion du budget pédagogique de l'ALAE
- Elaborer et suivre la gestion financière et administrative de la structure
- Développer des projets d'animation et des actions éducatives qui prennent en compte les besoins et les rythmes du public accueilli
- Aménager des temps de concertation et d'évaluation
- Etre garant du bon fonctionnement de la structure tout en assurant la sécurité physique, morale et affective de tous ses usagers
- Participer à l'accompagnement pédagogique de l'équipe d'animation et assurer un suivi des stagiaires accueillis en adoptant un rôle formateur
- Assurer le lien avec les familles et les impliquer dans les projets d'animation et l'organisation de la structure
- Veiller à la bonne coordination entre les membres de l'équipe (personnel de restauration, agents d'entretien, animateurs, gardien, enseignants)
- Développer le partenariat écoles/ALAE-ALSH/ associations locales...
- Etre à l'écoute des membres de l'équipe et du public (enfants, familles)
- Garantir le respect du matériel, des locaux et du règlement intérieur
- Travailler en transversalité avec tous les services de la ville de Perpignan et de Cap'Animation

Le rôle de l'adjoint.e

- Peut prendre en charge un groupe d'enfant
- Accueillir le public et les familles
- Assurer les tâches du directeur durant son absence dans le cadre légal de jeunesse et sport
- Participer à la traduction concrète du projet pédagogique en accord avec le directeur en y intégrant des critères d'évaluation
- Etre garant de la sécurité physique, morale et affective du public accueilli
- Participer à la gestion et à l'accompagnement pédagogique de l'équipe d'animation (rôle formateur)
- Participer à la gestion administrative et financière de la structure
- Rendre compte de ses choix ou de ses difficultés au directeur
- L'animateur adjoint peut proposer à l'équipe d'animation des modifications d'organisation des espaces et des temps d'accueil dans l'intérêt des enfants.
- Il peut intervenir directement auprès d'un animateur dont la posture est mauvaise ou lui proposer des améliorations sur son parcours.
- Le directeur peut déléguer totalement le suivi d'un temps d'accueil à un adjoint.
- Il peut consacrer une partie de son temps à des tâches administratives et ou de communication, menées de réunions. Il est indispensable au bon fonctionnement des temps d'accueil périscolaires, il doit posséder une expérience significative dans le domaine de l'animation (ex : en cours de formation BAFD, BPJEPS).
- Lorsque le directeur est absent, il peut assumer ses rôles et fonctions.

Le rôle de l'animateur.trice

- L'animateur doit être garant de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.
- Il doit montrer « l'exemple » sur les attitudes à tenir (respect des règles de vie).
- Il doit avoir des actions cohérentes envers les enfants afin que ceux-ci ressentent la cohésion de l'équipe d'animation.
- L'animateur doit être présent du début à la fin de l'activité et ouvert à toute discussion avec l'enfant.
- Il doit créer une dynamique de groupe en proposant des activités adaptées construites et variées, être force de propositions.
- Il doit effectuer des projets d'activités en relation avec le projet pédagogique en soulevant les objectifs opérationnels
- Il doit savoir se faire respecter mais aussi mettre en avant son statut d'adulte responsable.
- Il doit veiller à l'hygiène alimentaire et corporelle de l'enfant sachant que l'équipe doit s'adapter aux contraintes techniques.
- Être au plus près des enfants et à leur écoute, pour mieux entendre leurs besoins.
- Assurer un lien avec les familles
- Se rendre disponible lors de réunions, préparation d'activités et autres temps de concertation et/ou d'évaluation bilans

Le non négociable

- respect des règles de sécurité et de la réglementation des accueils de loisirs
- respect des règles de vie
- respect du projet pédagogique
- tout comportement violent physique ou verbal,
- Interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées

L'équipe d'animation se retrouve régulièrement pour des réunions et temps d'échange. Ces dernières ont lieu tous les 15 jours. Elles s'articulent autour d'une volonté de favoriser une cohésion et une collaboration permanente et d'assurer la continuité de nos actions. Elles peuvent concerner:

- la mise en place et la l'évaluation du projet pédagogique
- le suivi des projets des animateurs.trices sur l'année
- la mise en place de l'organisation de la structure sur la vie quotidienne
- la préparation d'évènements particuliers (droits de l'enfant, grands jeux, sorties pédagogiques, projets spécifiques...
- des temps d'échanges et de régulations si des incidents ou conflits ont lieu

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Notre équipe d'animation est attachée à certaines valeurs éducatives qu'elle souhaite transmettre au public qu'elle accueille.

Dans ce sens, les objectifs de notre projet pédagogique sont les suivants :

Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins

→ **Prendre en compte les rythmes et les besoins de l'enfant**

- par la connaissance des différentes caractéristiques des enfants selon leur âge
- par l'aménagement et l'identification des espaces de vie en fonction des besoins différents
- par le respect des temps de vie quotidienne

→ **Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant**

- en respectant la réglementation en vigueur en ACM et le taux d'encadrement
- en mettant en place des règles de bien vivre ensemble et en les respectant
- en adoptant une posture bienveillante, vigilante et valorisante de la part des équipes

→ **Développer l'autonomie et le vivre ensemble**

- en "laissant faire" les enfants tout en restant dans l'accompagnement
- en impliquant l'enfant dans les prises de décisions afin de lui permettre d'être acteur de ses loisirs
- en offrant à chacun l'opportunité de s'exprimer librement et de donner son opinion

Sensibiliser l'enfant à l'apprentissage de l'écocitoyenneté

→ **Permettre la découverte des richesses culturelles et naturelles de notre Territoire afin de mieux les respecter**

- en participant à diverses sorties culturelles et locales enrichissantes
- en partant à la rencontre d'intervenants extérieurs pour découvrir de nouvelles pratiques (sportives, culturelles, artistiques)
- en proposant une sensibilisation sur le gaspillage et en confectionnant des poubelles de tri
- en utilisant des matériaux de récupération pour nos activités manuelles

→ **Développer l'entraide, le respect, la solidarité et la coopération**

- en participant à des grands jeux collectifs et coopératifs
- en proposant des conseils d'enfants, des temps d'échanges et de discussions avec les enfants
- en intégrant l'autre dans le respect de ses différences

Valoriser l'imaginaire et la créativité

→ **sensibiliser chaque enfant à la diversité du monde**

- en proposant des activités à la découverte des diversités culturelles, sportives, culinaires...
- par la mise en place d'ateliers créatifs (peinture, dessin, sculpture, théâtre, danse)

→ **S'initier à la démarche scientifique**

- en éveillant leur curiosité sur des thèmes et expériences innovantes
- en poussant la réflexion et en posant des hypothèses
- en proposant des expériences et manipulations



La sensibilisation à l'environnement

La Green Brigade

Cette année encore, une animatrice est chargée d'un projet "la GREEN brigade" avec la création de tee-shirts avec le logo "GREEN BRIGADE". Ces enfants, sur la base du volontariat seront chargés de confectionner des poubelles jaunes pour le tri. Cette brigade aura pour mission la prévention et la sensibilisation de tous sur la propreté des espaces, la protection de notre environnement. Plusieurs activités seront menées autour de ces objectifs tout au long de l'année.

Le jardin des poètes

La confection du potager selon les saisons en lien avec la santé et l'alimentation. Plantations, entretien, récoltes sont au programme. Cette année, nous avons décidé de repenser l'aménagement du potager avec la création de coins de vie plus conviviaux et chaleureux. Ce projet est proposé tout au long de l'année sur les temps péri et extrascolaire. De plus, des poèmes sont affichés, invitant les visiteurs à découvrir les œuvres des enfants, mêlant ainsi "poésie et salsifis"

La sensibilisation au handicap

Handi sport

Un projet autour du sport autrement. Les enfants pourront s'initier aux pratiques sportives. Ces dernières seront adaptées et aménagées, de façon à ce qu'elles puissent être pratiquées par des personnes ayant un handicap physique et/ou sensoriel.

Une manière de faire prendre conscience que l'on peut tous prendre du plaisir, même dans la différence.

Citoyenneté

Correspondance Solidaire

En lien avec le thème de l'école cette année "autour du monde", nous mettons en place un projet de correspondance solidaire avec les enfants de Madagascar. Nous souhaitons envoyer des lettres et des colis afin de correspondre avec les enfants du pays.

Activités sportives et coopératives

Les activités physiques et sportives organisées relèvent de la découverte, de la sensibilisation, et n'induisent pas d'acquisition de compétence. Ces activités ne requièrent pas d'encadrement sportif spécifique. C'est pourquoi les animateurs.trices proposent essentiellement des initiations aux jeux sportifs et coopératifs.

COMMUNICATION

La cohérence de l'équipe est importante, la communication et l'échange d'information envers les familles et les partenaires est donc à privilégier.

Un tableau d'affichage est présent à l'entrée de nos accueils. On y retrouvera l'ensemble des informations à communiquer, comme les menus ainsi que les allergènes de nos repas, les plannings d'activités (ALAE, mercredis et vacances), des affiches sur des événements particuliers...

Implication et participation des familles

Sachant que les parents sont nos premiers partenaires éducatifs, il est important d'impliquer au maximum les familles dans nos actions.

C'est pourquoi nous communiquons régulièrement sur:

- nos programmes d'activités (ALAE/ALSH)
- des événements particuliers où nous pouvons les inviter à participer (kermesse, goûter, vernissage, fête de l'ALSH...
- des invitations à participer sur des interventions selon leurs métiers, ce qui peut avoir un lien avec certains de nos projets, exemple jardinage
- sur la récupération de matériels dont ils peuvent être sollicités

Le présent projet pédagogique ainsi que le projet de fonctionnement de nos accueils est affiché et consultable par les équipes, les familles et l'ensemble des personnes qui le désirent à l'intérieur de nos locaux.

Un site facebook va être mis en place cette année au sein de l'association afin de partager nos actions de terrain et de communiquer sur l'ensemble de nos projets.

Bien entendu, nous rendons compte régulièrement de nos actions et communiquons auprès de Cap Animation et la Ville de Perpignan.

La directrice du périscolaire se rend disponible et joignable pour les familles qui auraient des demandes, questions ou problématiques particulières à faire remonter.



EVALUATION

L'équipe pédagogique met tout en œuvre pour répondre aux besoins des enfants.

Pour cela, des temps de concertation sont mis en place lors de réunions afin de participer à l'élaboration du projet pédagogique. Ces temps de réunions nous permettent également de préparer les différents projets d'animation, participer et faire évoluer l'organisation générale de la structure, revoir les points à améliorer ou à modifier. C'est pourquoi, le présent projet pédagogique est en constante évolution et peut être amené à être modifié, selon les besoins des enfants, les attentes des familles, les constats de l'équipe tout au long de l'année. Ces réunions ont lieu tous les 15 jours.

Nous accueillons des stagiaires (collégiens pour des stages de découvertes de 3ème, stage pratique BAFA, CQP, BAFA, BPJEPS, CPJEPS ou autres) sur notre structure. Ces derniers évoluent la plupart du temps en binôme avec un animateur référent et des temps d'évaluation et de bilan leur seront proposés par la directrice afin de les accompagner au mieux dans son parcours de formation.

L'accompagnement et la formation des équipes déjà en place est également importante. Ainsi, nous faisons des points réguliers sur les différents projets que mettent en place les animateurs sur l'année afin de pouvoir proposer des évaluations et les améliorer.

Chaque année, au mois de mai, des entretiens professionnels ont lieu pour chaque membre de l'équipe. Ces derniers permettent à chacun de faire un point sur son parcours professionnel, ses besoins en formation, ses perspectives d'évolutions de carrière.

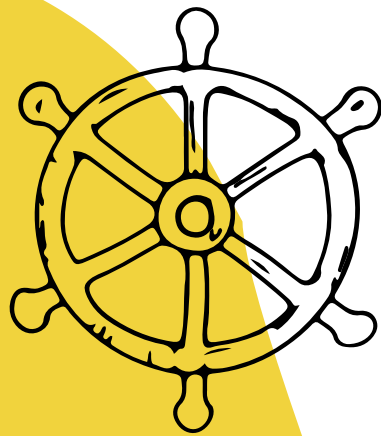
Un bilan est fait avec les enfants à la fin de chaque activité, afin de connaître leurs ressentis, savoir si l'activité leur a plu ou si ils souhaiteraient améliorer certains points. C'est un moment d'échange important qui leur laisse le droit de pouvoir donner leur avis.

Sur l'Alae, un animateur est référent d'une classe et le reste pour la semaine. C'est l'occasion journalière de faire l'appel dans la classe et de pouvoir échanger avec l'enseignant sur les difficultés rencontrées lors de la matinée, mais c'est aussi le moyen de créer un lien entre l'école et l'Alae sur des projets en commun. En effet, l'animateur se met régulièrement en relation avec son enseignant afin d'échanger sur différents points.

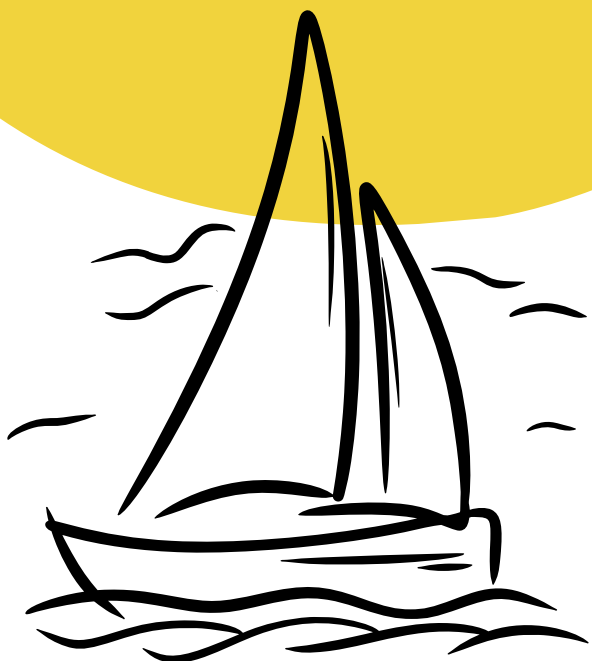
Enfin, les directrices d'école et d'ALAE/ALSH sont intimement convaincues que la mutualisation des locaux, du matériel et la cohérence de leurs actions dans l'organisation générale de la vie à l'école sont des points très importants afin de respecter au mieux le rythme de vie des enfants, de leur donner une place essentielle au sein de la structure.

En effet, nous nous efforçons de travailler tous ensemble et de créer et maintenir ces liens de partenariat entre tous les acteurs présents au sein de l'établissement (enseignants, animateurs, agents de restauration, agents d'entretien, gardien de l'école, intervenants extérieurs...)

C'est en s'associant tous ensemble et en travaillant dans le même sens, en gardant pour objectif principal le bien être de l'enfant, que nos actions auront du sens et que nous pourrons nous donner les moyens de construire des projets innovants et d'accompagner pour le mieux, les citoyens de demain.



*“Toutes et tous à la
barre, les pieds sur
terre et les yeux
vers l’horizon”*



LEXIQUE

ALSH: *Accueil de loisirs associé à l'école*

ALAE: *Accueil de Loisirs sans Hébergement*

PEDT: *Projet Educatif de Territoire*

BAFA: *Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur*

BAFD: *Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur*

CQP: *Certificat de Qualification Professionnelle*

CPJEPS: *Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport*

BPJEPS: *Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport*

CAF: *Caisse d'Allocation Familiale*

SDJES: *Service départemental à la jeunesse, à l'Engagement et aux Sports*



ALAE Simon Boussiron élémentaire

Adresse: Avenue du général Gilles

66000 Perpignan

Téléphone: 04.68.63.61.52

06.64.75.83.76

Email: direction.boussiron@capanimation.com

Directrice: Jennifer AUDI

Adjointe: Jessica BRASS

Coordinatrice Cap Animation: Bérénice VERA

Directeurs association Cap Animation: Darcy COMTESSE & Stéphanie PEREZ

Responsable de secteur éducatif Ville de Perpignan: Nathalie RAYNAL

numéro de déclaration SDJES: 0660016AP000625-E01

